Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 85 (1934)

Heft: 7

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

posées par le champignon et ensuite recouvertes d'une plaque de verre. Après six mois, les planches de thuya géant ne portaient aucune trace d'attaque du *Merulius lacrymans*.

Il résulte de ces essais que le bois du thuya géant résiste aux champignons des maisons et autres, ce qui, même dans des conditions favorables à la décomposition, lui assure une longue durée sans injection. $E.\ R.$

(Reproduit du « Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique », n° 4—5, 1934, p. 210—211.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Dans sa dernière séance, la conférence des professeurs de l'Ecole forestière (6^{me} division) a procédé à la nomination du doyen de l'Ecole. A été élu, pour une nouvelle période de deux ans, le professeur H. Badoux, auquel cette fonction avait été confiée lors de l'élection de 1932.

Réélection d'un assistant. A été réélu, pour un an, M. Arthur Meyer, ingénieur forestier, en qualité d'assistant des trois professeurs de sciences forestières.

Cantons.

Zurich. Rapport de gestion pour l'exercice 1933. Durant l'exercice écoulé, les exploitations se sont élevées, pour l'ensemble des forêts domaniales (2699 ha), à 5,5 m³ par hectare. Grâce au contingentement des importations, lequel a empêché une nouvelle chute des prix, tant pour bois de feu que de service, les coupes ont repris leur niveau normal. Le volume exploité a compris 45 % de bois de service, 41 % de bois de feu et 14 % de ramilles.

Les recettes totales nettes ont été de 62,35 fr. par ha, alors que durant l'exercice précédent (1931/32), elles n'avaient pas dépassé 29,25 fr.

Le fonds de réserve a été mis fortement à contribution pour la construction de chemins forestiers. A la fin de 1933, son capital était de 787.979 fr., ce qui équivaut à 290 fr. par ha de l'étendue totale des forêts domaniales.

Le chapitre consacré à la protection des forêts contient nombre d'indications intéressantes, mais qui montrent, hélas, qu'en 1933 plusieurs des ennemis de la forêt ont fait preuve d'une activité inquiétante. C'est d'abord le chevreuil, dont les dégâts deviennent toujours plus nombreux, affectant surtout les semis et plantations du sapin blanc. Et les plaintes que l'on ouït à ce sujet, on peut les entendre aussi dans plusieurs cantons voisins.

Parmi les insectes, le némate de l'épicéa étend toujours plus le

rayon de son action malfaisante; il en est de même du chermès des aiguilles du sapin (*Dreyfusia Nuesslini*). La callidie de l'épicéa (*Callidium luridum*), un capricorne, a, dit le rapport, provoqué le dépérissement de nombreux épicéas (100 m³) dans la forêt de Töss.

Plusieurs champignons sont apparus avec une intensité inusitée, mais cependant n'ont causé qu'une perte d'accroissement. Ce sont surtout, sur semis et sous-bois du sapin blanc : *Phoma abietina*, qui s'attaque aux pousses de l'année, et *Trichosphaeria parasitica*. Il s'agit là de parasites que l'on a pu constater, en 1933, dans nombre de forêts du plateau suisse.

H. B.

Vaud. Réunion d'été de la Société vaudoise de sylviculture, les 8 et 9 juin. Le but de cette course d'été était la visite de quelques forêts communales et particulières des districts d'Aubonne et de Cossonay, soit du plateau vaudois. Elle ne manqua pas d'attirer de très nombreux sociétaires, dont plusieurs des cantons de Fribourg, Neuchâtel et Genève. Si bien que le matin du 8 juin, au Casino de Morges — où eut lieu la concentration — plus de 125 membres de la Société vaudoise de sylviculture avaient répondu à l'appel de son comité.

Une brève séance administrative, présidée par M. J. Bornand, inspecteur forestier à Payerne, au Casino où eut lieu aussi le dîner; puis, aussitôt après, ce fut le départ en cars pour les forêts de la commune de Pampigny.

Les particularités de ces boisés, sur lesquels orienta M. F. Grivaz, inspecteur forestier, peuvent être récapitulées comme suit. C'est d'abord le fait que le taillis y est resté longtemps fortement représenté, ce qui s'explique surtout par la survivance, jusqu'en 1900, de la répartition des produits entre les habitants de la commune. A partir de 1925, celle-ci s'est attelée résolument au problème de la conversion du taillis en haute futaie: plus de 50 ha ont déjà été traités. Ce beau zèle des autorités communales est documenté par le fait que, depuis quelques années, 43 % du rendement brut du domaine forestier sont affectés à des améliorations culturales. Ainsi, chaque année, pas moins de 5000 plantes sont élaguées soigneusement, à la scie de jardinier, jusqu'à une hauteur maximale de 6 m. Le coût moyen de cet utile travail s'élève à 7 cts. par plante.

Notons, enfin, qu'à Pampigny, le rendement net par ha de haute futaie est aujourd'hui de 114 fr., tandis que pour le taillis (100 ha) il ne dépasse pas 40 fr.

Après la visite de quelques divisions de ces forêts, où la conversion, par voie de plantation, bat son plein, on donne un coup d'œil à une pépinière forestière exploitée de vieille date par le garde forestier de triage M. Zimmermann, à Pampigny, et avantageusement connue du monde forestier de la Suisse romande.

Les cars nous font parcourir quelques nouveaux kilomètres et entrer dans une opulente futaie. C'est *Fermens*, une des plus vastes forêts privées de la Suisse, fort intéressante à bien des égards. Son gérant, M. J.-J. de Luze, inspecteur forestier, voulut bien orienter les participants à son sujet. D'une étendue totale de 170 ha, elle est la propriété depuis fort longtemps des familles de Mestral, de Montmollin et de Freudenreich, lesquelles ont eu la sagesse de la faire administrer depuis un siècle, sans interruption, par des techniciens forestiers. Les fonctions de garde forestier sont exercées, depuis 1½ siècles, par des membres de la famille Besson. Ne voilà-t-il pas un bel exemple de saine tradition et de mutuelle compréhension! Le garde actuel, M. J. Besson, occupe son poste depuis 1896.

Des renseignements statistiques fournis par M. de Luze sur l'opulente futaie, relevons ceux-ci : feuillus et résineux sont représentés dans une proportion sensiblement égale. Quant au volume : 45 % de résineux (épicéa, sapin et mélèze) et 55 % de feuillus (hêtre surtout).

Matériel sur pied moyen: 315 m³ par ha.

Accroissement courant par ha: 11,6 m3.

Possibilité par ha: 10,9 m³.

Rendement financier net, durant les dix dernières années : 196 fr. par ha.

A la fin d'une brève excursion dans l'instructive forêt, on eut l'occasion d'admirer la réussite de vieux mélèzes croissant en mélange avec feuillus et atteignant de fort belles dimensions.

Ce premier jour s'acheva à *Bière*, où le repas du soir fut pris à l'Hôtel des Trois Sapins. Nombreux furent les participants qui passèrent la nuit dans les locaux de la caserne de l'artillerie, mis aimablement à disposition par le colonel Schwarz, commandant de place.

Le second jour débuta par l'exhibition, très actuelle, d'une machine qui ne manquera pas d'intéresser vivement les propriétaires de forêts. Il s'agit d'une déchiqueteuse (Hackmaschine), destinée à réduire en courts tronçons de quelques centimètres de longueur, branches et rondins de nos différentes essences, à l'effet de les rendre utilisables à la fabrication du gaz de bois employé pour la traction de camions et automobiles.

Il s'agit là de la face actuelle de l'important problème de l'utilisation du bois comme carburant, de cette question capitale pour la forêt suisse et à laquelle son initiateur, M. l'inspecteur forestier Fr. Aubert, continue à vouer toute son attention. Nous sommes heureux de pouvoir, à nouveau, le féliciter des beaux résultats déjà obtenus et de lui souhaiter pleine réussite dans ses recherches désintéressées.

Il s'agissait — depuis que l'on a renoncé à l'idée de l'utilisation du charbon de bois — de trouver une machine transportable, capable de déchiqueter, rapidement et à bon marché, branches et rondins. Cette étude a été entreprise par l'Office forestier central de Soleure, sous l'experte conduite de son directeur M. Winkelmann. Celui-ci voulut bien, aidé de M. Burky, ingénieur forestier, procéder à la démonstration de la dite machine.

Mais en voilà assez, pour aujourd'hui, sur le captivant problème.

Nous aurons, prochainement, l'occasion de revenir sur la question et de publier ici une description de la déchiqueteuse, dont le fonctionnement semble bien au point.

De Bière, les cars amènent les congressistes au *Mont Bailly*, à la ville de Lausanne, et dont M. *Buchet*, inspecteur forestier, fit les honneurs. Il s'agit d'une propriété de 30 ha (20 ha de forêt et 10 ha de pâturage), s'élevant jusqu'à 1060 m d'altitude, et dans laquelle le « service civil international » a, récemment, aidé de chômeurs, procédé à l'épierrement et au nettoiement du pâturage.

Non loin du Mont Bailly s'élève un autre mont boisé, appartenant à l'Etat: le *Mont Chaubert* (87 ha). M. l'inspecteur forestier *Favez*, auteur de la dernière revision d'aménagement, récapitule, à l'intention de ses auditeurs, les principaux résultats de cette revision. Notons, avant tout, qu'il s'agit d'un ancien pâturage, boisé au cours des temps par plantation. Sachant quelles étaient, au siècle dernier, les idées régnant à ce sujet, on devine que l'épicéa y occupe la place principale. En effet, tandis que les résineux participent par 87 % au volume total, la part de l'épicéa dans les résineux s'élève à 75 %.

Matériel sur pied : 308 m³ par ha. Arbre moyen : 0,53 m³. Possibilité : 6,3 m³ par ha. On ne saurait s'étonner d'apprendre que dans ces peuplements, pour la plupart d'âge moyen, la proportion des gros bois (50 cm de diamètre et plus) soit faible; elle ne dépasse pas 7 %.

L'aménagiste a exprimé cette opinion que ces pessières, créées par plantation d'un pâturage, n'atteindront pas un âge avancé et devront être réalisées avant le terme que l'on admettrait normalement pour un peuplement issu de semis naturel.

C'est vraisemblable, mais on ne saurait l'affirmer catégoriquement. En effet, nous sommes là, non plus en plaine — où les champignons de la pourriture font régulièrement sentir leur fâcheuse action dans les reboisements faits en sol agricole — mais à une altitude d'environ 1000 m, où la nocivité des champignons est moins à redouter. En fait, sur les souches de tiges abattues récemment à l'intérieur du peuplement en cause, nous n'avons observé aucune trace de cette pourriture qui sévit si abondamment, en pareil cas, dans les régions basses. Il y a là un cas intéressant qu'il vaudra la peine d'étudier de près et de suivre.

Le dernier arrêt au pâturage de la *St-George*, dans un site idyllique, nous valut une copieuse collation offerte par la commune de St-George et l'Etat de Vaud. Nombreux discours.

L'intéressante randonnée, favorisée d'un temps magnifique, prit fin à *Gimel*, où eut lieu la dislocation.

Ce fut, de la part des participants unanimes, un concert de félicitations et de remerciements à l'adresse du comité de la « Vaudoise » et de tous ceux qui, à un titre quelconque, ont collaboré à l'organisation de cette course. Elle a réussi à tous égards.

H. Badoux.